

Coût annuel du transport, de l'équilibrage et de la distribution
pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2016

No de ligne	Description	Coûts (000\$) (1)	Volume 10 ³ m ³ (2)	Coût moyen ¢/m ³ (3)
1	TRANSPORT			(1)/(2)
2	Transport LH pour alimenter la zone Sud			
3	- Service ferme - Tarif TCPL	275 044 \$	3 297 594	8,3407
4	- Service ferme - Tarif TCPL zone Nord dévié au Sud	2 591 \$	42 124	6,1521
5	- Service ferme - Marché secondaire	69 628 \$	669 029	10,4074
6	- Crédits de compression	165 \$ ⁽¹⁾	-	-
7	- Fuel de compression LH (EDA)	15 331 \$ ⁽²⁾	-	-
8		<u>362 759 \$</u>	<u>4 008 747</u> ⁽³⁾	<u>9,0492</u>
9	Transport SH pour alimenter la zone Sud			
10	- Service ferme - SH Dawn	24 212 \$	-	-
11	- Service ferme - SH Parkway	14 275 \$	-	-
12	- Service ferme - SH STS	- \$	-	-
13	- Prime de transport à Dawn	27 576 \$ ⁽⁴⁾	986 245 ⁽⁵⁾	2,7960
14	- Union Coûts échoués M12	7 384 \$ ⁽⁶⁾	-	-
15	- Crédits de livraison à Dawn	8 364 \$ ⁽⁷⁾	310 914	2,6902
16		<u>81 811 \$</u>	<u>1 297 159</u>	<u>6,3069</u>
17	Transport pour alimenter la zone Nord			
18	- Transport - Champion Pipeline	3 438 \$	-	-
19	- Service ferme - Tarif TCPL	9 677 \$	157 299	6,1521
20	- Service ferme - Marché secondaire	46 \$	818	5,6752
21	- Fuel de compression LH (NDA)	544 \$ ⁽²⁾	-	-
22		<u>13 706 \$</u>	<u>158 117</u> ⁽³⁾	<u>8,6682</u>
23	Autres capacités de transport			
24	- Gaz d'appoint concurrence	834 \$	8 000 ⁽⁸⁾	10,4198
25		<u>834 \$</u>	<u>8 000</u>	<u>10,4198</u>
26	Variation d'inventaire			
27	- Solde au début	40 202 \$	516 719	7,7802
28	- Solde à la fin	(42 432) \$	(523 661)	8,1029
29		<u>(2 230) \$</u>	<u>(6 941)</u> ⁽⁹⁾	<u>32,1266</u>
30	Optimisation du transport			
31	- Revenus de la vente du FTLH non utilisé	- \$	- ⁽¹⁰⁾	-
32	- Coûts de la vente du FTLH non utilisé	- \$	- ⁽¹⁰⁾	-
33	- Revenus de la vente de FTLH <i>a priori</i>	- \$	- ⁽¹⁰⁾	-
34	- Coûts de la vente de FTLH <i>a priori</i>	- \$	- ⁽¹⁰⁾	-
35	- Transfert de la perte sur les ventes de transport excédentaire	385 \$	-	-
36		<u>385 \$</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
37	Autres frais			
38	- Gaz utilisé dans les opérations	(3 577) \$	(44 230)	8,0881
39	- Gaz perdu	(3 280) \$	(40 479)	8,1029
40	- Ajustements d'inventaire	(4 153) \$		
41	- Ajustements d'inventaire au 1 ^{er} novembre	1 662 \$ ⁽¹¹⁾		
42	- Revenus financiers sur outils de transport	- \$ ⁽¹²⁾		
43		<u>447 916 \$</u>	<u>5 380 373</u>	<u>8,3250</u>
44	Transporté par le client	- \$	124 235	
45	Ventes de GNL ajustées à une valeur calorifique de 37,89	- \$	(33 572)	
46	Transport pour la daQ (T)	<u>447 916 \$</u>	<u>5 471 037</u>	

47 ⁽¹⁾ D-2014-064, p. 32, par. 139.

48 ⁽²⁾ Intégration du coût du fuel à compter du 1^{er} novembre 2015, correspondant à la date de l'abolition du service de compression; D-2014-122, p. 13, par. 44.

49 ⁽³⁾ Gaz Métro-103, doc. 1, Annexe 5, p. 1, (l. 16 + l. 17 + l. 18 + l. 22 + l. 24).

50 ⁽⁴⁾ Gaz Métro-109, doc. 9, p. 4, l. 5, col. 3 + col. 4.

51 ⁽⁵⁾ Gaz Métro-103, doc. 1, Annexe 5, p. 1, l. 26.

52 ⁽⁶⁾ Gaz Métro-103, doc. 1, section 8.2.4.

53 ⁽⁷⁾ D-2014-122, p. 13, par. 45.

54 ⁽⁸⁾ Gaz Métro-103, doc. 1, Annexe 5, p. 1, l. 20.

55 ⁽⁹⁾ Gaz Métro-103, doc. 1, Annexe 5, p. 1, l. 14 - l. 36.

56 ⁽¹⁰⁾ Gaz Métro-103, doc. 1, p. 119, l. 20 + l. 21.

57 ⁽¹¹⁾ Effet de la revalorisation des inventaires au 1^{er} novembre reflétant la hausse du coût moyen du service de transport considérant l'intégration des coûts de compression au service de transport.

58 ⁽¹²⁾ Gaz Métro-103, doc. 1, p. 120, l. 7.

Coût annuel du transport, de l'équilibrage et de la distribution
pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2016

No de ligne	Description	Ratio		Coûts en (000 \$)		
		Espace (1)	Pointe (2)	Espace (3)	Pointe (4)	Total (5)
1	ÉQUILIBRAGE					
2	Frais d'entreposage					
3	- Gaz d'entreposage souterrain à Dawn	33,9%	66,1%	3 600 \$	7 019 \$	10 618 \$
4	- Usine de LSR	0,0%	100,0%	- \$	6 157 \$	6 157 \$
5	- Gaz d'entreposage souterrain-PDL	7,0%	93,0%	343 \$	4 551 \$	4 893 \$
6	- Gaz d'entreposage souterrain-St-Flavien	100,0%	0,0%	<u>13 043 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>13 043 \$</u>
7				16 985 \$	17 727 \$	34 712 \$
8	Frais de transport					
9	- Service STS - Dawn/Parkway/Franchise	34,8%	65,2%	21 380 \$	40 057 \$	61 437 \$
10	- Service SH - Dawn/Franchise	100,0%	0,0%	35 335 \$	- \$	35 335 \$
11	- Service SH - Dawn/Parkway/Franchise	100,0%	0,0%	4 592 \$	- \$	4 592 \$
12	- Prime d'équilibrage à Dawn	95,0%	5,0%	1 163 \$	61 \$	1 224 \$ ⁽¹⁾
13	- Vente d'outils de transport SH <i>a priori</i>	100,0%	0,0%	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>
14				62 470 \$	40 118 \$	102 588 \$
15	Optimisation des outils d'équilibrage					
16	- Revenus de prêt d'espace	100,0%	0,0%	- \$	- \$	- \$
17	- Revenus d'échange et cessions d'optimisation	0,0%	100,0%	- \$	- \$	- \$
18	- Revenus pour STS-RAM	100,0%	0,0%	- \$	- \$	- \$
19	- Transfert de la perte sur les ventes de transport excédentaire	100,0%	0,0%	<u>(385) \$</u>	<u>- \$</u>	<u>(385) \$</u>
20				(385) \$	- \$	(385) \$
21	Amortissement des frais reportés					
22	- Transport gaz coussin	100,0%	0,0%	210 \$	- \$	210 \$
24	- Frais d'équilibrage transférés de la fourniture	100,0%	0,0%	<u>15 903 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>15 903 \$</u> ⁽²⁾
24				<u>16 113 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>16 113 \$</u>
25	Équilibrage			<u>95 183 \$</u>	<u>57 845 \$</u>	<u>153 028 \$</u>

26 ⁽¹⁾ Gaz Métro-109, doc. 9, p. 4, l. 5 col. 5.

27 ⁽²⁾ Gaz Métro-109, doc. 8, p. 1, l. 5.

Coût annuel du transport, de l'équilibrage et de la distribution
pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2016

<u>No de ligne</u>	<u>Description</u>	<u>Coûts (000 \$)</u>
1	<u>FRAIS DE DISTRIBUTION</u>	
2	<u>Coût du gaz perdu (40 479 10³m³)</u>	
3	- Coût du transport perdu	3 280 \$
4	- Coût de la compression perdue	- \$
5	- Coût de la fourniture perdue	4 663 \$
6	- Coût du SPEDE perdu	1 228 \$
7		<u>9 171 \$</u> ⁽¹⁾
8	<u>Autres frais de distribution</u>	
9	- Postes de livraison, service de transport gazier et biogaz	2 337 \$
10	- Amortissement frais reportés - écart de revenu	- \$ ⁽²⁾
11	- Mercaptan	400 \$
12		<u>2 737 \$</u>
13	Frais de distribution	<u>11 909 \$</u>
14	Coût annuel de transport, de l'équilibrage et de la distribution	<u>612 853 \$</u>
15	⁽¹⁾ Établi selon un taux de gaz perdu de 0,73 %.	
16	⁽²⁾ Les écarts de facturation de l'exercice 2015 ne seront déterminés qu'au moment où la Régie aura rendu sa décision à l'égard de la Cause tarifaire 2015, soit à l'automne 2015. En conséquence, l'amortissement du compte de frais reportés - écart de revenu est reporté à l'exercice 2017.	

Coût annuel du transport, de l'équilibrage et de la distribution
pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2016

Fonctionnalisation des achats à Dawn

- 1 Volume d'achat 986 245 10³m³
2 Prime d'achat à Dawn

	Prix global	Fonctionnalisation par service			
		Fourniture	Compression *	Transport annuel	Équilibrage
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (1)-(2)-(3)-(4)
3	\$/GJ 3,970	3,200	0,127	0,611	0,033
4	¢/m ³ 15,044	12,124	0,481	2,315	0,124
5	(000 \$) 148 368	119 568	4 743 (C)	22 832 (A)	1 224 (B)

- 6 La valeur du transport annuel (colonne 4) est égale à la moyenne des « Futures » publiés durant le mois de février 2015 par la source de référence :
7 TD Energy Trading Inc. – Energy Daily.

Période d'achat		"Future"	"Future"	Différentiel	Ratio de	Compression	Transport
début	fin	Empress	Dawn	Empress-Dawn	compression	Empress-Dawn	annuel
(1)	(2)	\$/GJ	\$/GJ	\$/GJ	(6)	\$/GJ	\$/GJ
		(3)	(4)	(5) = (4)-(3)		(7) = (3)x(6)	(8) = (5)-(7)
8	2015-10-01 2016-09-30	3,150	3,885	0,734	3,92%	0,123	0,611

- 9 Le ratio de compression (colonne 6) n'étant pas inclus dans la publication utilisée en référence, la moyenne des ratios de compression entre Empress et Dawn établis par TCPL pour les 12 derniers mois connus, soit mars 2014 à février 2015, est utilisée.

* Coûts considérés au service de transport, étant donné l'abolition du service de compression
(A) + (C) Gaz Métro-109, doc. 9, p. 1, l. 13
(B) Gaz Métro-109, doc. 9, p. 2, l. 12

Définition des rubriques de la pièce

Gaz Métro-109, Document 9, p. 1 – Coût annuel du transport

Transport LH pour alimenter la zone Sud

- L3 – Service ferme – Tarif TPCL : Coûts et volumes pour la portion fixe et variable du transport FTLH contracté avec TCPL ayant servi à transporter de la molécule vers EDA.
- L4 – Service ferme – Tarif TCPL zone Nord dévié au Sud : Coûts et volumes pour la portion fixe et variable du transport FTLH contracté avec TCPL à destination de NDA excédentaire aux besoins quotidiens et ayant été dévié vers EDA.
- L5 – Service ferme – Marché secondaire : Coûts et volumes pour la portion fixe et variable du transport FTLH contracté sur le marché secondaire et ayant servi à transporter de la molécule vers EDA.
- L6 – Crédits de compression : Coûts des crédits octroyés aux clients à prix fixe dont le point de livraison convenu est Empress.
- L7 – Fuel de compression LH (EDA) : Coûts de fuel pour acheminer la molécule de Empress à EDA.

Transport SH pour alimenter la zone Sud

- L10 – Service ferme – SH Dawn : Coûts pour la portion fixe et variable du transport SH Dawn contracté avec TCPL ou sur le marché secondaire ayant servi à transporter de la molécule vers EDA.
- L11 – Service ferme – SH Parkway : Coûts pour la portion fixe et variable du transport SH Parkway contracté avec TCPL ayant servi à transporter de la molécule vers EDA.
- L12 – Service ferme – SH STS : Coûts pour la portion fixe et variable du transport SH STS contracté avec TCPL ayant servi à transporter de la molécule vers EDA.
- L13 – Prime de transport à Dawn : Coûts de la prime de transport payée dans le prix d'achat à Dawn pour la molécule à transporter vers EDA.
- L14 – Union coûts échoués M12 : Service de transport ferme de Union Gas entre Dawn et Parkway.

- L15 – Crédits de livraison : Coûts des crédits octroyés aux clients à prix fixe et en achat direct dont le point de livraison convenu est Union-Dawn.

Transport SH pour alimenter la zone Nord

- L18 – Transport – Champion Pipeline : Coûts pour Champion Pipeline.
- L19 – Service ferme – tarif TCPL : Coûts et volumes pour la portion fixe et variable du transport FTLH contracté avec TCPL ayant servi à transporter de la molécule vers NDA.
- L20 – Service ferme – Marché secondaire : Coûts et volumes pour la portion fixe et variable du transport FTLH contracté sur le marché secondaire et ayant servi à transporter de la molécule vers NDA.
- L21 – Fuel de compression LH (NDA) : Coûts de fuel pour acheminer la molécule de Empress à NDA.

Autres capacités de transport

- L24 – Gaz d'appoint concurrence : Coûts et volumes pour le transport du gaz d'appoint concurrence.

Variation d'inventaire

- L27 – Solde d'inventaire au début : Volume d'unités en inventaire au coût moyen d'inventaire de transport en début d'exercice.
- L28 – Solde d'inventaire à la fin : Volume d'unités en inventaire au coût moyen d'inventaire de transport en fin d'exercice.
- L29 – La variation d'inventaire représente l'écart en volume et en coût entre le solde de début et le solde de fin.

Optimisation du transport

- L31 – Revenus de la vente du FTLH non utilisé : Revenus et volumes issus des cessions non considérées *a priori* (voir la définition de « vente *a priori* » à la pièce B-0039, Gaz Métro-9, Document 5 de la R-3782-2011).
- L32 – Coûts de la vente du FTLH non utilisé : Coûts et volumes issus des cessions non considérées *a priori*.
- L33 – Revenus de la vente de FTLH *a priori* : Revenus et volumes issus des cessions considérées *a priori*.

- L34 – Coûts de la vente du FTLH *a priori* : Coûts et volumes issus des cessions considérées *a priori*.
- L35 – Transfert de la perte sur les ventes de transport excédentaire : Transfert du coût résiduel des ventes de transport déduction faite des revenus d'OMA vers les coûts d'équilibrage, tel qu'établi au dossier tarifaire.

Autres frais

- L38 – Gaz utilisé dans les opérations : Réduction des coûts et des volumes de transport pour le gaz naturel transporté et utilisé à des fins opérationnelles (compression, postes de livraison, etc).
- L39 – Gaz perdu : Réduction des coûts et des volumes de transport pour le gaz naturel transporté, mais non comptabilisé en franchise (perdu).
- L40 – Ajustements d'inventaire : Coût net des ajustements d'inventaire de transport correspondant au coût d'ajustement d'inventaire lors de « pass-on » moins la portion des revenus facturés aux clients.
- L41 – Ajustements d'inventaire au 1^{er} novembre : Revalorisation des inventaires au 1^{er} novembre reflétant la hausse du coût moyen d'inventaire occasionnée par l'intégration des coûts de compression.
- L42 – Revenus financiers sur outils de transport : Revenus tirés d'opérations financières grâce à l'optimisation des outils de transport.

Gaz Métro-109, Document 9, p. 2 – Coût annuel de l'entreposage

Frais d'entreposage

- L3 – Gaz d'entreposage souterrain à Dawn : Coûts d'entreposage pour l'opération du site de Union Gas comprenant la prime fixe, les frais d'injection sur retraits, les frais de retraits et les coûts de fuel.
- L4 – Usine LSR : Coûts d'opération de l'année ainsi que les frais d'injection sur retraits.
- L5 – Gaz d'entreposage souterrain – PDL : Coûts de la prime fixe et du fuel pour le site de Pointe-du-Lac.
- L6 – Gaz d'entreposage souterrain – Saint-Flavien : Coûts de la prime fixe et du fuel pour le site de St-Flavien.

Frais de transport

- L9 – Service STS – Dawn/Parkway/Franchise : Coûts des primes fixes et variables TCPL, VT1 et VT3, coûts de fuel sur TCPL, VT1 et VT3, autres frais divers (overrun, pressure, etc).
- L10 – Service SH – Dawn/Franchise : Coûts des primes fixes et variables, coût du tarif de réception à Dawn et coûts de fuel utilisés pour l'équilibrage.
- L11 – Service SH – Parkway/Franchise : Coûts des primes fixes et variables TCPL et VT1 ainsi que coûts de fuel TCPL et VT1 utilisés pour l'équilibrage.
- L12 – Prime d'équilibrage à Dawn : Coûts de la prime d'équilibrage payée dans le prix d'achat à Dawn.
- L13 – Vente d'outils de transport SH *a priori* : Revenus et volumes issus des cessions de SH considérées *a priori*.

Optimisation des outils d'équilibrage

- L16 – Revenus de prêt d'espace : Revenus pour les prêts d'espace effectués à Dawn.
- L17 – Revenus d'échange et cessions d'optimisation : Revenus tirés d'opérations financières grâce à l'optimisation des outils d'équilibrage.
- L18 – Revenus pour STS-RAM : Revenus tirés de l'optimisation des crédits STS-RAM.
- L19 – Transfert de la perte sur les ventes de transport excédentaire : Coûts résiduels des ventes de transport après avoir déduit les revenus d'OMA transférés vers les coûts d'équilibrage au dossier tarifaire.

Amortissement des frais reportés

- L22 – Transport gaz coussin : Amortissement du frais reporté du gaz coussin.
- L24 – Frais d'équilibrage transférés de la fourniture : Amortissement du coût résultant de l'achat saisonnier de fourniture à Empress ou à Dawn transféré de la fourniture vers l'équilibrage.

Gaz Métro-109, Document 9, p. 3 – Frais de distribution

Coût du gaz perdu

- L3 – Coût du transport perdu : Coût du transport pour le gaz non comptabilisé (perdu).
- L4 – Coût de la compression perdue : Coût de la compression pour le gaz non comptabilisé (perdu).
- L5 – Coût de la fourniture perdue : Coût de la fourniture pour le gaz non comptabilisé (perdu).
- L6 – Coût du SPEDE perdu : Coût du SPEDE pour le gaz non comptabilisé (perdu).

Autres frais de distribution

- L9 – Postes de livraison, service de transport gazier et biogaz : Coûts liés à la compression et à la transmission du gaz naturel en franchise.
- L10 – Amortissement frais reportés – écart de revenu : Amortissement de l'écart de revenu de l'année précédente dû à l'application tardive des tarifs. Prendre note que l'amortissement de l'écart de revenu de l'année 2015 est reporté de l'exercice 2016 à 2017.
- L11 – Mercaptan : Coût du mercaptan ajouté dans les postes de livraison.